

Aréna 2 glaces - Parc de l'Est

Comité des partenaires

Réunion n° 4 – 19 juin 2026

1. Programme fonctionnel et technique (PFT)

Lors de la dernière rencontre, le comité a demandé que soit maintenue la possibilité de louer des casiers pour les joueurs des ligues amateurs. Lors de la saison 2025-2026, 12 équipes et 7 personnes ont loué un casier. La Ville propose d'augmenter le nombre de casiers pour permettre à certains utilisateurs de louer un casier lorsque ces derniers ne seront pas réservés par des équipes ou organisations.

Il est demandé de prévoir, dans les salles de toilettes communes, des cabines accessibles aux personnes en situation de handicap, plutôt que de prévoir uniquement des salles de toilettes séparées.

2. Implantation

L'option située sur le terrain de balle molle a été retenue par la Ville, puisque cette infrastructure peut être déplacée au parc Omerville moyennant des travaux d'amélioration et que sa localisation est optimale. Ce choix permet également de créer un bâtiment de services doté d'un accès extérieur pour les terrains de baseball et de soccer. Le projet permet en outre de conserver l'aréna existant en vue d'une éventuelle conversion.

La Ville informe également le comité qu'elle dépose une demande de subvention pour la conversion de l'aréna en centre multisport. Le projet prévoit l'aménagement d'un gymnase triple.

La Ville mentionne que les associations de soccer et de baseball ont été rencontrées. La mise à niveau du terrain au parc Omerville et la conversion de l'aréna sont bien accueillies par les organismes qui ne soulèvent aucun enjeu majeur.

La Ville présente le plan d'implantation, ainsi que la modélisation 3D du projet.

